

Programme de promotion de la santé 2016-2017 : activité physique, alimentation et image du corps

Objectif(s)

- Promouvoir l'activité physique, lutter contre la sédentarité, prévenir et prendre en charge le surpoids et l'obésité ;
- Favoriser chez les adolescents des comportements alimentaires et de pratique d'une activité physique bénéfiques à la santé, tout en les aidant à se construire une image positive d'eux-mêmes.

Descriptif

Déployé sur une année scolaire, le programme comprend:

- deux passations de tests de condition physique (en début et fin d'année), avec des outils validés et par des professeurs d'EPS. Ces tests permettent aux élèves de mieux connaître leurs capacités physiques pour les améliorer.
- 6 ateliers d'éducation pour la santé (IREPS et enseignants du lycée). L'image de soi, l'estime de soi, la gestion des émotions, l'influence du marketing et des médias sont abordées en lien avec l'alimentation et l'activité physique.
- un dépistage du surpoids et de l'obésité au sein de l'établissement avec l'infirmière scolaire (coordination de la prise en charge par le RéPPOP Aquitaine). Une orientation vers des professionnels de santé peut être proposée pour un suivi individuel ainsi que des ateliers d'APA et de l'éducation thérapeutique en groupe.

Population

Adolescents en lycée professionnel

Porteurs de l'intervention

IREPS Aquitaine, Mutualité Française et RéPPOP Aquitaine
Soutenu par l'ARS, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et le Conseil Régional. En collaboration avec le Rectorat de l'Académie de Bordeaux et les Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) pour sa mise en place au sein des établissements scolaires.

Outils d'évaluation

- Tableau de bord pour l'évaluation du processus
- Questionnaire ELEVE avant et après – Classes Projet et Classes témoins
- Questionnaire satisfaction ELEVE après – Classes Projet
- Questionnaire pour les PROFESSIONNELS du LYCEE impliqués dans le programme

Lien utile